



Communiqué

*On avait dit "simplifier",
pas "supprimer" ! 5 mars 2026*

Il est envisagé de laisser libre choix aux Régions de rendre facultatifs ou non les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), dans le cadre de la Loi de simplification de la vie économique. **Pourquoi envisager de supprimer cet espace privilégié de co-construction des politiques publiques, à l'écoute des citoyennes et citoyens ?** Une nouvelle fois, la société civile pourrait être passée sous silence.

- Pourquoi considérer les CESER facultatifs alors qu'ils ne relèvent **ni du champ de la complexité administrative pour les entreprises, ni de celui des procédures économiques** ?
- Pourquoi affaiblir l'autonomie régionale sans concertation approfondie avec les Régions, et **transformer un pilier démocratique en simple option politique** ?
- Pourquoi contrevenir au principe d'égalité entre les territoires, en instaurant **une France à deux vitesses de la démocratie consultative** ?

Certes, le CESER Auvergne-Rhône-Alpes envisage actuellement des axes d'amélioration comme une plus grande réactivité à l'actualité, mais les débats autour de cette assemblée résultent surtout d'un **vrai besoin de pédagogie autour du rôle des CESER**, auprès des citoyennes et citoyens.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, en soutien du CESER Auvergne-Rhône-Alpes dans son communiqué*, appelle les parlementaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes à soutenir le maintien des CESER lors du prochain examen de la Loi de simplification de la vie économique.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes : qui sommes-nous ?

Nous sommes le **porte-parole des dynamiques et enjeux des associations de notre région Auvergne-Rhône-Alpes**. Notre association régionale rassemble **14 réseaux associatifs de champs très variés, en un seul et même lieu d'échange et de réflexions**, et autour d'un seul et même but : choisir l'intérêt général.

À eux seuls, nos 14 réseaux membres **fedèrent la moitié des 170 000 associations de la région**. Ils sont présents dans les champs suivants : culture, environnement, engagement, alimentation, monde rural, éducation populaire, santé, social, sport et tourisme.

À ce titre, nous sommes un **interlocuteur privilégié pour les responsables politiques et administratifs de la région**. Notre rôle est également de favoriser et de promouvoir le développement d'une force associative utile et créative, et de lui donner une meilleure visibilité pour la faire reconnaître comme un corps intermédiaire à part entière.



Pour toute demande de rencontre ou de complément d'informations, vous pouvez nous contacter :

Par email - contact@lemouvementassociatif-aura.org

Par téléphone - 07 81 13 79 47

Suivez-nous sur :

Linkedin et Facebook : Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Notre site web : lemouvementassociatif-aura.org

**Le Mouvement associatif
Auvergne-Rhône-Alpes**

259 rue de Créqui 69003 Lyon

Choisir
l'intérêt
général